

Une loi sur les ratios, ça urge!

P. 2

Les déléguées renouvellent le contrat d'assurance collective pour 2022

P. 3

Un budget responsable pour faire face aux défis

P. 4



EN ACTION

Vol 34 | No 10 | Décembre 2021

Conseil national des 14, 15 et 16 décembre
Conseil fédéral FIQ du 14 décembre
Conseil fédéral FIQP du 14 décembre

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



MOT DE LA PRÉSIDENTE RECENTRER NOS PRIORITÉS SUR NOTRE ACTION SYNDICALE

Au moment d'écrire ces lignes, la 5^e vague due au variant Omicron frappe de plein fouet et teste encore une fois les limites du réseau de la santé et celles du personnel soignant. J'amorce mon mandat comme présidente de la FIQ dans l'urgence. Une véritable course contre la montre pour assurer la santé et la sécurité de nos membres sur le terrain.

Encore une fois, comme si nous vivions le jour de la marmotte, il a fallu mener sensiblement les mêmes batailles que lors des vagues précédentes pour obtenir des masques N95, il a fallu qu'on exige le retrait des femmes enceintes et immunosupprimées, qu'on insiste pour que le personnel soignant et les patient-e-s en CHSLD ne soient pas laissés pour compte à nouveau. Le retour de l'arrêté 007 a causé une onde de choc partout dans le réseau.

Depuis quelques semaines, nous avons multiplié les interventions publiques et politiques pour faire pression sur le gouvernement, pour le forcer à protéger la première ligne et, ainsi, permettre aux professionnelles en soins de continuer de soigner. Une évidence pour toutes et tous.

Comme syndicalistes, notre mission première est de veiller au respect du contrat de travail, de permettre à nos membres d'exercer leur profession dans

un environnement sain où leur expertise est respectée. Sans imputabilité, les gestionnaires des super structures ont perdu cet objectif de vue. C'est pourtant la clé pour ramener dans le réseau public de la santé les milliers de nos collègues de travail qui ont quitté le navire avant d'y laisser leur peau. C'est ce à quoi je veux m'attaquer dans les prochaines semaines et les prochains mois.

Ma vision s'articule autour d'un rapport de force que nous sommes en train de construire ensemble, les membres et les militantes syndicales, pour provoquer les changements attendus. Cette mobilisation, que nous moussons une petite bataille à la fois, prépare le terrain pour les grandes luttes à finir : celle contre le TSO, celle pour une loi sur les ratios et celle pour changer la culture de gestion, un prérequis pour assurer la rétention des collègues expérimentées et attirer la relève. Notre cohésion demeure la meilleure arme contre les

affronts publics dont nous faisons l'objet, notamment par un gouvernement résolu à ne nous concéder aucune victoire.

Je suis une femme d'action et de résultats. Notre capacité d'agir est la marque distinctive de notre organisation et elle s'ancre dans la prise de parole de chacune pour dénoncer l'inacceptable. Elle guide nos prises de positions et constitue le moteur de notre militantisme au quotidien.

La suite nous appartient à toutes. Le rôle de présidente n'est pas celui d'une seule personne, mais la somme du travail et des idées de toute une organisation et de ses militantes, qui s'appuie sur des valeurs progressistes et démocratiques. Ensemble, nous avons le pouvoir de changer le cours des choses et de faire une réelle différence dans la vie de toutes celles qui font partie de la grande famille de la FIQ et de la FIQP. ■



POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard
Québec (Qc) G2K 0J1

RATIOS

En Action, vol. 34, n° 10, décembre 2021 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Alexandre Claude et Francis Lovinsky | Photo couvert (bandeau) : Shany St-Amand, CIUSSS de l'Estrie - CHU de Sherbrooke | Impression : Numérix | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



UNE LOI SUR LES RATIOS, ÇA URGE!

Le contexte actuel lié à la COVID-19 et les difficultés vécues dans le réseau de la santé démontrent que l'obtention d'une loi sur les ratios est plus nécessaire que jamais. Déterminées et toujours aussi convaincues qu'une loi sur les ratios est une solution porteuse pour le réseau de la santé, les déléguées ont pu faire le point sur le plan d'action 2021-2023 qu'elles ont adopté en juin 2021.

L'automne extrêmement chargé en raison de la pandémie a forcé la remise de certaines activités du plan d'action de la campagne ratios. Malgré cette conjoncture hors du commun, plusieurs occasions ont tout de même permis à la FIQ et à la FIQP de mettre de l'avant la nécessité d'obtenir des ratios professionnelles en soins/patient-e-s sécuritaires et de qualité dans tout le réseau de la santé. Ce fut particulièrement le cas pour les actions du « plan TSO » déployées dans plusieurs établissements de santé de la province l'automne dernier. Par ailleurs, les récentes rencontres politiques avec les partis de l'opposition sur l'enjeu du temps supplémentaire obligatoire ont permis à ceux-ci de réitérer leur appui indéfectible aux ratios sécuritaires.

Le rapport final de la Protectrice du citoyen portant sur la première vague de la pandémie dans les CHSLD a également mis en lumière l'importance des ratios sécuritaires. La Protectrice du citoyen trace

un portrait sombre et souligne à grands traits que les personnes qui y résident et le personnel soignant ont été négligés. Rappelons qu'il y a un an déjà, elle indiquait dans son rapport préliminaire l'urgence pour le gouvernement d'assurer la stabilité des effectifs et la présence de personnel en nombre suffisant. Un an plus tard, force est d'admettre qu'en raison du manque de volonté politique, les choses ont peu changé sur le terrain. La culture de mobilité indépendante plus présente que jamais, et on observe toujours des ratios de professionnelles en soins/patient-e-s beaucoup trop élevés. Dans son rapport final, la Protectrice du citoyen recommande, à nouveau, des ratios de personnel suffisants.

UNE ANNÉE ÉLECTORALE

Pour la FIQ et la FIQP, cette lutte importante demeure au centre de leurs priorités et la prochaine année sera déterminante dans l'atteinte de l'objectif ultime, soit l'adoption d'une loi sur les ratios à l'Assemblée

nationale. 2022 étant une année électorale, les Fédérations ont l'intention d'utiliser tous les moyens et toutes les tribunes disponibles pour qu'enfin, le gouvernement adopte une telle loi. Si la conjoncture pandémique force les Fédérations à s'adapter à la réalité que vivent les professionnelles en soins et les équipes syndicales, l'objectif reste le même et plusieurs activités de mobilisation et de visibilité se dérouleront au cours des prochains mois pour soutenir la campagne ratios. Les professionnelles en soins seront au cœur des démarches de 2022, puisque ce sont elles les meilleures ambassadrices de la nécessité d'obtenir des ratios. Restez à l'affût!

Les professionnelles en soins ont besoin de cette solution novatrice qui permettra, d'une part, l'amélioration de leurs conditions de travail et, d'autre part, une meilleure qualité et sécurité des soins prodigués aux patient-e-s. ■

LE
TSO,
C'EST UN
ASSASSINAT
PROFESSIONNEL.

PLAN D'ACTION TSO : LA LUTTE CONTINUE

Réunies en conseil national, les déléguées ont une fois de plus démontré leur détermination à poursuivre la lutte contre le temps supplémentaire obligatoire comme mode de gestion. Fortes des plans d'action locaux présentement en cours, les militantes ont pu réfléchir sur les différentes avenues qui s'offrent à elles en termes de mobilisation.

Ainsi, au cours des prochaines semaines, la FIQ et la FIQP entreprendront différentes actions, dont un sondage national sur les moyens de pression que les membres sont prêtes à mener pour que cessent le TSO, les plans de contingence et la substitution de titres d'emplois, et pour forcer l'adoption d'une loi sur les ratios.

Malgré la pandémie et bien conscientes de ce qu'elle représente pour les membres et la population en général, les déléguées ont toutefois été claires : la lutte pour la fin du TSO demeure une priorité organisationnelle. La santé, la sécurité et les conditions de travail des professionnelles en soins ne peuvent plus être sacrifiées devant l'autel d'une gestion inhumaine. Restez à l'affût et n'hésitez pas à contacter vos équipes locales pour en savoir davantage.



1. Marie-Josée Courcy, Institut de cardiologie de Montréal
2. Dave Allard, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
3. Isabel Baron, CIUSSS du Saguenay—Lac-Saint-Jean

ASSURANCE
COLLECTIVELes déléguées renouvellent le contrat d'assurance collective
pour 2022LES DÉLÉGUÉES RENOUVELLENT
LE CONTRAT D'ASSURANCE
COLLECTIVE POUR 2022

Les déléguées ont entériné le résultat des négociations avec La Capitale assurance et services financiers (Beneva) concernant les conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective pour l'année 2022 pour les membres de la FIQ et de la FIQP.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, La Capitale est devenue officiellement Beneva, une entreprise née de la fusion de La Capitale et de SSQ Assurance. Vous avez reçu de l'information à ce sujet et plusieurs d'entre vous ont probablement vu le nouveau logo et la campagne publicitaire de Beneva. Sachez que ce changement n'a aucun impact sur vos garanties d'assurance prévues au contrat.

Pour l'année 2022, une partie des montants en dépôt de la contribution additionnelle du gouvernement sera utilisée afin d'offrir un congé de primes aux adhérentes pour le régime d'assurance maladie. De plus, de nouvelles mesures de gestion des coûts des médicaments feront leur apparition dès le printemps 2022. En effet, à l'instar de la RAMQ, les assureurs emboîteront le pas en appliquant la substitution des médicaments biologiques par des médicaments biosimilaires.

Pour La Capitale (Beneva), cette modification entrera en vigueur le 1^{er} mai 2022. Les adhérentes concernées recevront une lettre personnalisée et du soutien durant cette transition.

Enfin, une augmentation importante du nombre d'adhérentes en invalidité de longue durée est à considérer. Pour les déléguées, il est primordial et responsable de poursuivre les efforts débutés l'année dernière afin de réduire le risque de renouvellements

futurs comportant de fortes hausses des taux de prime pour cette garantie. C'est pourquoi elles ont accepté des hausses de tarifications plus élevées que celles initialement prévues lors de l'appel d'offres.

Les feuillets détaillant les taux et les garanties en vigueur du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 seront disponibles sur le site Web de la Fédération. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec votre équipe syndicale locale. ■



Plusieurs postes étaient en élection à ce conseil national. Félicitations aux militantes élues et bon mandat à toutes!

**COMITÉ EXÉCUTIF FIQ**

Julie Bouchard, présidente
Infirmière auxiliaire,
CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean



Sophie Thériault, vice-présidente
Organisation syndicale,
Éducation-Animation
Infirmière, CIUSSS de l'Estrie - CHU
de Sherbrooke

**COMITÉS NATIONAUX RFIQ**
Comité Communication

Joëlle Bilodeau
Infirmière auxiliaire, CIUSSS du
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal



Jean-Sébastien Blais
Infirmier clinicien assistant
infirmière-chef, CISSS de
l'Abitibi-Témiscamingue



Annie Blanchard
Infirmière, CIUSSS de
l'Est-de-l'Île-de-Montréal
(absente lors de la prise de photos)



Christopher Dunford
Infirmier, CISSS de la
Montérégie-Est



Bianca Morin Tremblay
Infirmière, CIUSSS du
Saguenay-Lac-St-Jean



Comité Éducation-Animation
Christopher Dunford (1^{er} substitut)
Infirmier, CISSS de la
Montérégie-Est



Billy Maltais (2^e substitut)
Infirmier auxiliaire, CIUSSS du
Saguenay-Lac-St-Jean



COMITÉ FÉDÉRAL FIQP
Comité de vérification interne
Isabelle Roy
Infirmière auxiliaire,
CHSLD Age 3 Inc.



Marie Gabrielle Verna
Infirmière auxiliaire,
Manoir St-Patrice Inc.

FINANCES

Prévisions budgétaires 2022 – Un budget responsable pour faire face aux défis



Roberto Bomba, trésorier

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 UN BUDGET RESPONSABLE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS

Le trésorier, Roberto Bomba, a présenté les prévisions budgétaires aux délégués de la FIQ. C'est encore sous le spectre d'une pandémie qui n'en finit plus que le budget a été adopté, un budget qui permettra à l'organisation de relever les défis qui l'attendent.

La préparation d'un budget est un exercice hautement politique. C'est avec la préoccupation de contrôler les dépenses dans l'organisation et d'atteindre l'équilibre budgétaire au cours des prochaines années que l'ensemble des composantes de l'organisation, autant les militantes, les salariées, les membres de la coordination et les élus au Comité exécutif, travailleront pour défendre les professionnelles en soins.

Afin de défendre ses membres et d'assurer des services de qualité aux syndicats affiliés et aux professionnelles en soins, la FIQ a connu une forte croissance de ses activités au cours des dernières années. Dans le contexte pandémique, marqué par de nombreuses actions pour faire valoir les intérêts des professionnelles en soins, 2022 sera une année importante et charnière.

Malgré une inflation annuelle des coûts, les activités syndicales de l'année 2022 devront assurer la stabilité des finances de l'organisation et se déployer en respectant les paramètres budgétaires suivants :

- Transparence
- Agilité financière pour défendre les membres à la prochaine négociation

- Soutien des priorités de l'organisation

- Engagement pour protéger l'environnement

TROIS PRIORITÉS IMPORTANTES

Comme toutes les organisations syndicales du secteur public et comme le prévoit le Code du travail, la FIQ consacrera ses forces à la période de changement d'allégeance syndicale, soit au cours des mois qui précèdent l'expiration de la convention collective. Les militantes se prépareront également à la prochaine ronde de négociations nationale. Enfin, la FIQ et ses syndicats affiliés travailleront d'arrache-pied à l'obtention d'une loi sur les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s. Bien entendu, ces trois priorités et la mise en œuvre de la planification straté-

gique de l'organisation solliciteront les finances de la Fédération.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les causes comme la protection de l'environnement, le développement durable et les achats responsables sont endossées par la Fédération. Pour une deuxième année consécutive, des efforts budgétaires seront donc déployés en ce sens. La Fédération réduira entre autres les dépenses liées aux frais de déplacement de 13 %, et ce, à tous les niveaux de la structure syndicale. ■

ASSURANCE AUTO, HABITATION ET ENTREPRISE



La FIQ offre un régime d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise avec La Personnelle assurances générales. La compagnie est autorisée à solliciter les membres par téléphone. Toutefois, il est entendu que La Personnelle s'engage à ne pas divulguer à quiconque la liste nominative des membres de la FIQ et de la FIQP. En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, les membres peuvent refuser que leur nom et leurs coordonnées (adresse personnelle et numéro de téléphone) soient transmis aux fournisseurs de services. Ainsi, **les membres qui refusent que leurs coordonnées soient communiquées à La Personnelle** doivent remplir le formulaire ci-dessous et le retourner avant le 31 mars 2022 à l'adresse indiquée. ■

Je, soussignée ou soussigné, refuse explicitement que les renseignements personnels que la FIQ détient à mon sujet soient utilisés à des fins de prospection et de sollicitation commerciale relativement à l'entente qu'elle a conclue avec La Personnelle au bénéfice de ses membres.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone (résidence) : _____ Téléphone (travail) : _____

Signature : _____ Date : _____

Retourner à FIQ Québec, a/s Édith Côté, 1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1, par télécopieur au 418 626-2111 ou transmettre ces informations par courriel à ecote@fiqsante.qc.ca

CONSEIL FÉDÉRAL FIQP

Conseil fédéral FIQP



Martine Tremblay, trésorière, FIQP



Patricia Conrath, vice-présidente, FIQP

CONSEIL FÉDÉRAL *fiqp*

C'est au terme d'une année mouvementée que les déléguées de la FIQP se sont réunies en conseil fédéral. Bien sûr, l'élément le plus marquant de 2021 fut la négociation nationale, alors que les membres de la FIQP ont approuvé à 86 % l'entente de principe qui leur a été soumise en août dernier.

Avec ce résultat, la FIQP s'est largement démarquée. Et c'est parce qu'elle a su déployer l'énergie nécessaire pour défendre et faire valoir auprès des membres les avancées contenues dans l'entente de principe qu'elle y est parvenue. Au nombre de ces avancées, mentionnons notamment les mesures qui visent l'attraction et la rétention du personnel soignant dans les EPC et la stabilisation des équipes de travail grâce à des ratios améliorés, une première étape vers des soins sécuritaires et de qualité.

L'enjeu de la place occupée par la FIQP au sein du Regroupement des FIQ figurait aussi à l'ordre du jour de ce conseil fédéral. Le nouveau Comité exécutif de la FIQ a bien compris les attentes de la FIQP concernant son positionnement au sein des Fédérations, et de nouvelles façons de travailler ont émergé depuis le congrès de juin dernier. Ainsi, malgré les changements parmi les élues de la FIQ, les échanges demeurent sains et la cohésion au sein du Comité exécutif national sera précieuse dans

la poursuite du déploiement de la convention collective et à l'aube du prochain maraudage.

Les mois à venir seront très chargés pour la FIQP, notamment dans le dossier de l'hébergement. En effet, une quinzaine d'établissements privés ont entamé un processus de conventionnement qui sera complété d'ici un an. La FIQP entend prendre davantage position publiquement sur les questions de l'hébergement et des soins aux personnes âgées, des enjeux sur lesquels elle est régulièrement interpellée, signe de la crédibilité de l'organisation. Le récent dépôt du rapport de la Protectrice du citoyen sur la gestion de la pandémie dans les CHLSD et ceux attendus en début d'année 2022 de la part de la coroner Géhane Kamel et de la Commissaire à la santé et au bien-être seront autant d'occasions de défendre les conditions de travail et d'exercice du personnel soignant, de même que les soins dignes, sécuritaires et de qualité qui doivent être offerts à la clientèle en centre d'hébergement.

La 5^e vague qui déferle rappelle que la pandémie de COVID-19 est loin d'être terminée. La FIQP fait front commun avec la FIQ pour contester le recours abusif à la gestion par arrêtés ministériels pendant l'urgence sanitaire, qui a eu des effets dévastateurs sur les conditions de travail des professionnelles en soins et sur la rétention des plus expérimentées. Qui plus est, ces méthodes antisyndicales font fi des lois fondamentales du travail et du droit d'association. Au cours des prochains mois, plusieurs dossiers seront d'ailleurs entendus devant les tribunaux quant à l'imposition d'arrêtés ministériels. La FIQ et la FIQP entendent s'allier pour poursuivre ces batailles visant à protéger les droits de leurs membres et le respect de leur contrat de travail.

L'autre dossier qui retiendra l'attention au cours de la prochaine année sera la mobilisation pour l'obtention d'une loi sur les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s, dont le plan d'action s'intensifiera au cours des prochains mois. ■

COMMÉMORATION DU 6 DÉCEMBRE 1989

« 32 ans plus tard, nous nous retrouvons toujours devant de telles violences sexistes et genrées. »

Comme il le fait chaque année lors de l'instance de décembre, le comité Condition féminine a tenu à commémorer le féminicide du 6 décembre 1989, où 14 femmes ont été assassinées à l'École Polytechnique de Montréal.

C'est également en mémoire des 18 femmes et des 2 enfants victimes de féminicides au Québec en 2021, qu'une minute de silence a été observée. ■

La FIQ et la FIQP sont des organisations syndicales féministes composées à près de 90 % de femmes. Ensemble, les professionnelles en soins ont le devoir de briser le silence, de dénoncer toute injustice ou agression et de condamner toute violence envers les femmes.



**ACTIONS
PRIORITAIRES**
**UNIES
DÉTERMINÉES
MOBILISÉES**


Hélène Cadotte, CISSS de la Montérégie-Est



Marie-Claude Cyr, CHU de Québec

LIEUX D'ACTION POLITIQUE : LES REPRÉSENTANTES SYNDICALES CONSULTÉES ET MIEUX FORMÉES

La politisation des 76 000 professionnelles en soins représentées par la FIQ et la FIQP est au cœur des orientations adoptées lors du congrès de juin dernier. Celles-ci stipulent notamment que les enjeux politiques doivent être pris en compte dans l'ensemble des dossiers traités par les Fédérations et les syndicats affiliés.

C'est donc dans une perspective de proximité et de renforcement de l'action syndicale qu'une consultation a été menée en novembre 2021 afin d'identifier les besoins des équipes syndicales pour la mise sur pied et l'opérationnalisation de lieux d'action politique ou, autrement dit, de lieux de militantisme syndical. Les représentantes syndicales ont ainsi eu l'occasion de partager leurs préoccupations et leurs besoins en terme de formation et de soutien opérationnel et financier.

La consultation, menée par un comité interdisciplinaire qui travaille sur cet enjeu depuis plusieurs mois,

a permis de dégager deux constats majeurs. D'une part, le comité observe l'absence de consensus sur la création de lieux d'action politique régionaux qui auraient les mêmes rôle, mandat et composition. D'autre part, afin de rendre ces lieux plus concrets dans l'esprit des militantes syndicales, il est nécessaire de mettre en place des activités de formation politique avant de poursuivre la réflexion.

Les déléguées de la FIQ et de la FIQP se sont dites enthousiastes de poursuivre les travaux et les consultations afin de se prononcer ultérieurement sur une proposition

de structure rassembleuse. D'ici là, conformément aux recommandations du Congrès, plusieurs activités de politisation auront lieu. Pensons entre autres à la diffusion de la formation « S'organiser pour gagner » et à la formation portant sur les déterminants sociaux de la santé. Ces étapes préalables rendront possibles les futures discussions, au sein de la délégation, concernant la mise sur pied de lieux d'action politique forts et mobilisateurs pour les membres de la FIQ et de la FIQP. ■



Ridza Cléophat, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

2022 : UNE ANNÉE SYNDICALE FORT CHARGÉE

Le conseil national de décembre est toujours l'occasion pour les déléguées de la FIQ et de la FIQP d'établir les priorités de l'organisation pour la prochaine année. S'il faut espérer du répit pour les professionnelles en soins, il est évident que le programme syndical de 2022 sera chargé, alors que cette année électorale sera encore marquée par l'incertitude pandémique. Il faudra composer habilement avec les aléas de la conjoncture dans la réalisation de nos priorités organisationnelles.

PRÉPARER LA PROCHAINE NÉGOCIATION

Même si le déploiement de la convention collective 2021-2023 vient à peine de commencer, il est déjà temps de redémarrer la machine de la négociation nationale, puisque les demandes syndicales devront être déposées l'automne prochain. Le bilan de la dernière ronde, qui fait état d'une démarche et de résultats polarisants, doit guider les changements nécessaires pour obtenir un meilleur rapport de force et favoriser la démocratie syndicale. Puisque le pouvoir de changer les choses est entre les mains de chacune des professionnelles en soins, un plan méthodique, où la force du nombre est une obsession, est essentiel. Mettre en œuvre ce plan nécessitera temps, énergie et ressources de la part des Fédérations et de leurs syndicats affiliés.

OBTENIR UNE LOI SUR LES RATIOS SÉCURITAIRES

Implanter des ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s est LA mesure structurante pour améliorer les soins aux patient-e-s et les conditions de travail et d'exercice des professionnelles en soins; LA mesure pour diminuer la charge de travail, réduire le recours au TSO et améliorer l'attraction et la rétention du personnel.

Le plan d'action pour obtenir une loi sur les ratios sécuritaires est déjà entamé et s'intensifiera pour cette année électorale en impliquant les membres, en ralliant les organisations de la société civile solidaires à la cause et en forçant les partis politiques à parler des ratios en campagne électorale.

ACTUALISER LA PÉRIODE DE CHANGEMENT D'ALLÉGEANCE SYNDICALE

La FIQ et la FIQP sont les meilleurs espaces pour que les professionnelles en soins défendent leurs propres intérêts, et des véhicules privilégiés pour les représenter face à l'employeur. En vue du maraudage prévu l'été prochain, il sera essentiel de faire rayonner l'expertise que possèdent la FIQ et la FIQP dans de nombreux champs d'intervention, de promouvoir les gains obtenus par l'organisation et d'être, plus que jamais, omniprésentes auprès des membres, en faisant notamment connaître les positions de lutte au racisme systémique. ■